

Ça vaut le détour...



INFOS CONSEILS

Ecalles-Alix et ses alentours

L'église Saint-Martin d'Ecalles-Alix fut construite en plusieurs étapes. Sa tour centrale a été bâtie en 1160. La nef, quant à elle, a été construite dans la seconde moitié du XVIIIème siècle grâce à un don. Son clocher fut inscrit aux Monuments Historiques en 1926. Malheureusement, sa tour a commencé à se dégrader avec le temps et en août 2015, la foudre est tombée sur l'église et a endommagé le clocher qui a depuis été restauré.

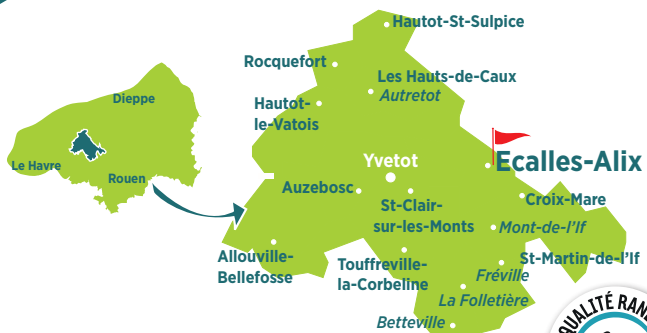
La commune compte de nombreux hameaux et grandes fermes où vous découvrirez une multitude de maisons et batiments traditionnels.

RENSEIGNEMENTS

Yvetot Normandie Tourisme
8 Place Maréchal Joffre
76190 Yvetot
02 32 70 99 96
tourisme@yvetot-normandie.fr
yvetot-normandie-tourisme.fr

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif)
Intérêt local / **Intérêt départemental**

► Le Val au Cesne

Une portion du circuit chemine dans le Bois de la Bretèque qui fait partie d'un patrimoine naturel d'exception : le Val au Cesne. Ce site naturel protégé de 960 hectares est classé depuis 1997. Il s'étend sur les communes de Croix-Mare, Ecalles-Alix, La Folletière, Mont-de-l'If, Saint-Clair-sur-les-Monts, Sainte-Marie-des-Champs, Touffreville-la-Corbeline et Yvetot. Entre vallées, plaines, bois, champs, prairies et vergers, à chaque saison son paysage. Au printemps et en été, la verdure bat son plein et à l'automne, la forêt endosse sa robe rousse et laisse tomber ses feuilles.

Tout comme les eaux de ruissellement, vous suivrez le fond du vallon entre de remarquables hêtres centenaires. Soyez vigilant, le chemin est glissant en période humide.



Communauté de Communes Yvetot Normandie Autour d'Yvetot

RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME



RANDONNÉE À PIED

Circuit 1 : Le Bois de la Bretèque

Départ : Parking de la salle des fêtes d'Ecalles-Alix

7,3 km - 1h45

Difficulté



1

Circuit : Le Bois de la Bretèque

Départ : Parking de la salle des fêtes d'Ecalles-Alix

7,3 km - 1h45

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Depuis le parking de l'église, traversez le bourg d'Ecalles-Alix avant de découvrir les nombreux hameaux de la commune entre les paysages du plateau cauchois et le vallon boisé du Bois de la Bretèque qui fait partie de l'ensemble naturel classé du «Val au Cesne».



Dans le bois, le chemin suit la même direction que l'eau de ruissellement qui provoque des ravinements pouvant être boueux et glissant en période humide. N'empruntez cet itinéraire que par temps sec. Soyez prudent.

1 A la sortie du parking de la salle des fêtes (derrière l'église), tournez à droite et continuez tout droit sur 1 km pour rejoindre «La Bretèque» par la rue du Bourg et le chemin des 4 vents.

2 En arrivant à «La Bretèque», prenez en face, légèrement sur la droite le «chemin de la Bretèque» qui vous mènera à «La Boullaie» à travers champs. Après les maisons, continuez tout droit sur le chemin qui descend vers le vallon boisé.

3 Avant qu'il ne remonte et se transforme en route, prenez à gauche le chemin en fond de vallon pour rejoindre le Bois de la Bretèque. La voie est d'abord cailloutée puis devient terre en entrant dans la forêt. **⚠** Attention aux ornières creusées par le ruissellement de l'eau.

4 Le parcours devient commun avec l'itinéraire N° 4 «Le chemin de Boscol» balisé en jaune. Vous continuez tout droit dans la cavée en lisière de forêt. Vous êtes toujours sur le même chemin que l'eau ... **⚠** Soyez prudent le terrain peut être glissant.

5 Prenez sur votre gauche la piste forestière qui remonte à travers la forêt où vous pourrez admirer des arbres centenaires et l'impressionnant travail de l'eau qui a creusé le coteau. Arrivé sur le plateau, à la sortie du bois, continuez tout droit sur le chemin en herbe jusqu'à la route.

6 Tournez à droite et au carrefour suivant, prenez le chemin de la Grande Rue sur votre gauche (vous quittez le parcours commun avec l'itinéraire N°4). Après un début goudronné, le chemin en herbe vous permet de longer les fermes du hameau.

7 Au bout du chemin, prenez la route sur votre gauche pour rejoindre le calvaire à l'entrée d'Ecalles-Alix.

8 Poursuivez sur la route deux fois à droite pour rejoindre l'église et votre point de départ.

Balilage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



Fond de carte 1/25000^e : d'après Edicarto 2020 - www.edicarto.fr

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à cet endroit, est implanté un totem où figurent toutes informations relatives au circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ce circuit, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.